



Sommaire

Ancrage Territorial Entreprises : dialogue de sourds.....	1
Projets Immobiliers 2023 : des économies avant tout.....	2

La CFE-CGC Orange remercie l'ensemble des salariés pour la nouvelle preuve de confiance qu'ils lui ont accordée lors des élections CCP et CAP de cette fin d'année. Tous nos élus et mandatés continueront à se mobiliser sur le terrain et dans les instances pour défendre les intérêts individuels et collectifs des personnels.

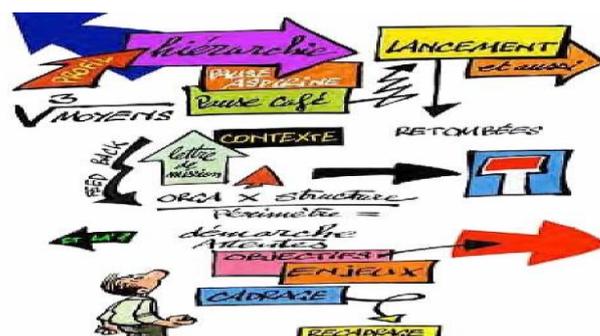
Ancrage Territorial Entreprises : dialogue de sourds

Constatant l'importance particulière de la réorganisation de la Direction Entreprises France et ses conséquences régionales sur les conditions de travail, les élus CFE CGC du CSE DOGSE ont imposé à la direction une réunion extraordinaire du CSE le 14 décembre afin d'exprimer leurs préoccupations spécifiques.

La Direction Entreprises France est confrontée à une multitude d'enjeux importants, aussi bien dans le champ économique (déformation de son business model et érosion de la profitabilité), que social (pyramide des âges élevée et compétences à renforcer/renouveler fortement), et opérationnel (difficultés récurrentes de qualité du delivery).

Par ailleurs, son environnement est de plus en plus complexe, avec une multitude d'interlocuteurs internes ou externes au Groupe : OBS et ses filiales, Unités d'Intervention, Marketing, sous-traitants. Les difficultés de la production quotidienne génèrent une charge de travail supplémentaire pour l'ensemble des acteurs. Malgré les nombreuses alertes auprès de l'ensemble de la ligne managériale de proximité ou auprès de la direction de DEF, celles-ci ne sont toujours pas prises en compte (Crash programme, boucle d'amélioration B2B...). Le vécu de nombreux salariés est celui de difficultés qui s'accumulent sur la production du service et qui génèrent de la charge de travail en plus de la charge normale. Ces difficultés sont connues, remontées au management et pourtant les salariés ont le sentiment qu'elles ne sont jamais réglées, notamment sur la charge de travail.

Les travaux des experts (Technologia) montrent que certains métiers de la DEF sont en voie de désengagement, d'autres sont en surchauffe. Certaines régions aussi sont en difficulté : l'enquête fait état d'une charge de travail excessive à l'Agence Entreprises Rhône Méditerranée.



Ce qui a été présenté comme simple fusion des AE s'est transformé en réorganisation majeure de la vente avec scission et verticalisation nationale du service clients, en «lessiveuse» pour les membres des CODIR, et des changements organisationnels lourds au niveau d'une bonne partie du management intermédiaire.

Les élus CFE CGC Orange craignent donc que cela ne conduise à détériorer encore plus les conditions de travail à DEF. Ils demandent que les plans d'action formulés par les experts soient pris en compte et soient suivis. ([ATE La charrue avant les bœufs ? | AE Agence Entreprise | RMN | CFE-CGC groupe Orange \(cfecgc-orange.org\)](#)).

Le seul leitmotiv de la direction lors de la réunion du 14 décembre a été : « la consultation a déjà eu lieu en CSE Central, il n'y a pas d'adaptation locale, nous ne répondrons à aucune question ». Les élus ont donc décidé de passer par la voie contentieuse.

Vos élus CFE CGC ne se contenteront pas d'une observation de cette transformation depuis une orbite géostationnaire et agiront localement pour faire leur travail de surveillance et d'alerte sur ces transformations.

Projets Immobiliers 2023 : des économies avant tout !!

Les orientations stratégiques de l'entreprise en matière immobilière visent à affirmer le rôle des sites comme fédérateur du lien social, améliorer la satisfaction des salariés en adaptant nos espaces aux besoins métiers, poursuivre l'amélioration des conditions de travail dans les espaces au profit de la santé et du bien-être des salariés, développer une politique sobre d'usage de nos immeubles.

Un objectif autour entre 15 et 30GWh d'économie grâce à
- L'optimisation de la gestion de la température des bâtiments avec la révision des chartes confort à 19°C et climatisation à 26°C.
-L'optimisation de l'usage de nos bâtiments lors des jours de

faible affluence, avec la confirmation de la faisabilité selon l'installation technique du bâtiment, l'accompagnement par nos Directeurs de site et le dialogue avec nos occupants et leurs représentants.

-L'optimisation de l'éclairage des bâtiments en procédant notamment à leur extinction complète la nuit
-L'adaptation de la programmation des périodes de chauffage–
-La rationalisation du nombre de sites, à poursuivre dans le cadre des Schémas Directeurs Immobiliers.

Analyse de la CFE-CGC

Pour les bâtiments tertiaires et mixtes, la politique du Groupe semble s'orienter vers une réduction drastique du nombre de bâtiments, cela se traduit par les projets de réaménagements de certains bâtiments pour réunir l'ensemble des salariés d'une zone géographique. (St Mauront, Sophia Antipolis pour ne citer qu'eux...Lacassagne / Sky à venir).

Pour la CFE-CGC la qualité de vie au travail est primordiale pour les salariés d'Orange, or les nouveaux projets immobiliers avec des déménagements à tout vent et une densification des sites, ne répondent pas toujours à cet objectif. (Voir en particulier les questions liées à la promiscuité et au bruit et les conséquences sur la santé des salariés mises en avant dans le rapport SECAFI).

La Direction n'a aucun outil à sa disposition pour mesurer le taux d'occupation de ses sites. Autrement dit, elle prend des décisions de fermetures de sites, de regroupement des salariés sur un seul site sans même pouvoir analyser si les salariés seront dans des conditions de travail optimales.

La Direction de l'Immobilier se targue de participer activement, au travers des projets immobiliers, à réduire l'impact carbone et réduire les consommations dans les bâtiments : cependant elle ne présente aucun bilan de cet impact pour tous les projets réalisés et à venir. Transparence ...ou pas...
Cela permettrait de mieux apprécier les efforts réalisés en matière de RSE.

Enfin, les élus CFE CGC Orange ont alerté la Direction car, depuis que le froid hivernal s'est installé sur la région, bon nombre de salariés ont froid. Les préconisations gouvernementales de sobriété énergétique ont été poussées de manière paroxystique par des responsables de sites. Régler la température à 19 degrés n'est en effet pas une obligation décrétée par notre gouvernement mais une mesure de bon sens pour limiter la consommation d'énergie a fortiori en période de forte sollicitation du réseau électrique. La Direction va vérifier les conditions de travail sur chaque site.

Seuls les élus CFE CGC Orange ont défendu les salariés des boutiques. En cas de délestage, la Direction souhaite qu'ils posent des JTL ou CA. Face à cette injustice, les élus CFE CGC Orange ont demandé que les salariés des boutiques puissent poser des ASA comme tous les salariés des autres unités.

Les représentants de la CFE CGC Orange DOGSE vous souhaitent de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année. Nous restons à votre disposition. [CFE-CGC DO Grand Sud Est](#)

Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement : [CFE-CGC DO Grand Sud Est](#)



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

